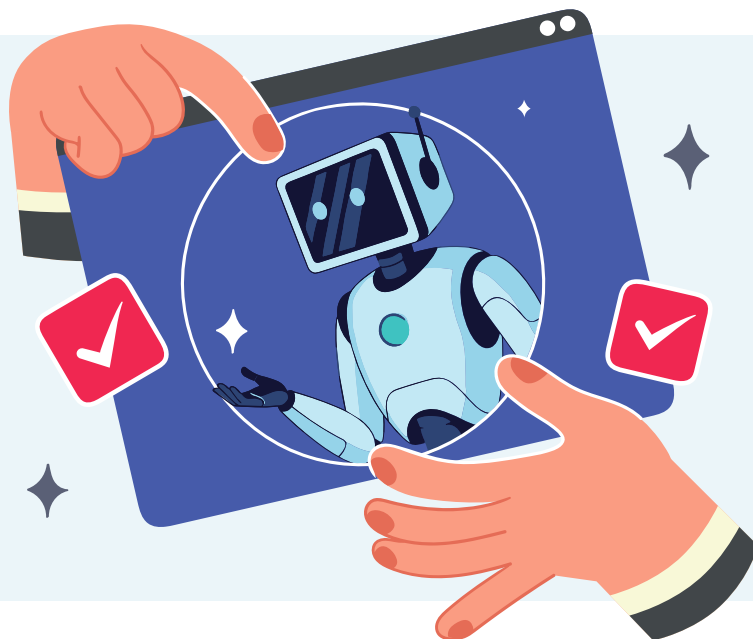


CONNEXION

DOSSIER

L'Intelligence artificielle, un levier pour les collectivités



ÉDITO

Ensemble pour un numérique accessible et responsable

Margaux DELÉTRÉ
Présidente de Somme Numérique



C'est avec enthousiasme que je prends aujourd'hui la plume pour mon premier éditorial en tant que Présidente de Somme Numérique. À cet effet, je remercie vivement les membres du Comité syndical de leur confiance et salue l'engagement consciencieux de Philippe Varlet durant ces 11 dernières années. C'est avec sérieux et détermination que je m'engage dans cette nouvelle mission.

25 ans de mutualisation au service des collectivités ont fait de notre syndicat mixte un acteur clé du numérique régional. Aujourd'hui, les défis sont immenses parmi lesquels, l'accélération de la dématérialisation des services publics, les cybermenaces croissantes ciblant les mairies ou encore la dépendance aux clouds... Autant d'enjeux qui exigent résilience, souveraineté et efficacité pour notre territoire.

Face à ces défis, notre syndicat mixte propose des solutions concrètes. D'abord, pour répondre aux situations d'illectronisme – chantier sur lequel je m'étais impliquée – Somme Numérique a lancé dès 2021, un service de médiation afin d'accompagner les publics les plus fragiles vers l'autonomie. Aujourd'hui, ce dispositif reconnu assure en plus, la coordination des conseillers numériques du territoire et participe à l'écriture d'une feuille de route en faveur de l'inclusion numérique à l'échelle départementale.

Au sujet de la résilience, le syndicat mixte s'est doté d'un centre de données labélisé ISO27001 et HDS (hébergement de données de santé) qui permet de proposer un panel de services en ligne pour les collectivités et de conserver leurs données dans un environnement sécurisé.

Le numérique, c'est aussi l'Internet des Objets (IoT) qui modernise la gestion de nos territoires. Somme Numérique s'est saisi du sujet avec le déploiement de capteurs pour optimiser l'éclairage public, réduire la consommation d'eau ou prévenir les risques de crues notamment... Ces solutions innovantes permettent l'optimisation des dépenses et un meilleur pilotage des politiques publiques.

Enfin, l'explosion de l'intelligence artificielle soulève des questions majeures pour nos collectivités. Comment en tirer parti pour automatiser les tâches répétitives, améliorer la prise de décision tout en garantissant, la transparence et la protection des données ? L'IA doit être un levier et c'est ensemble que nous en définirons les règles. Comme vous pouvez l'imaginer, nous croyons en une IA souveraine et c'est en ce sens que Somme Numérique réfléchit au développement de ses prochains outils.

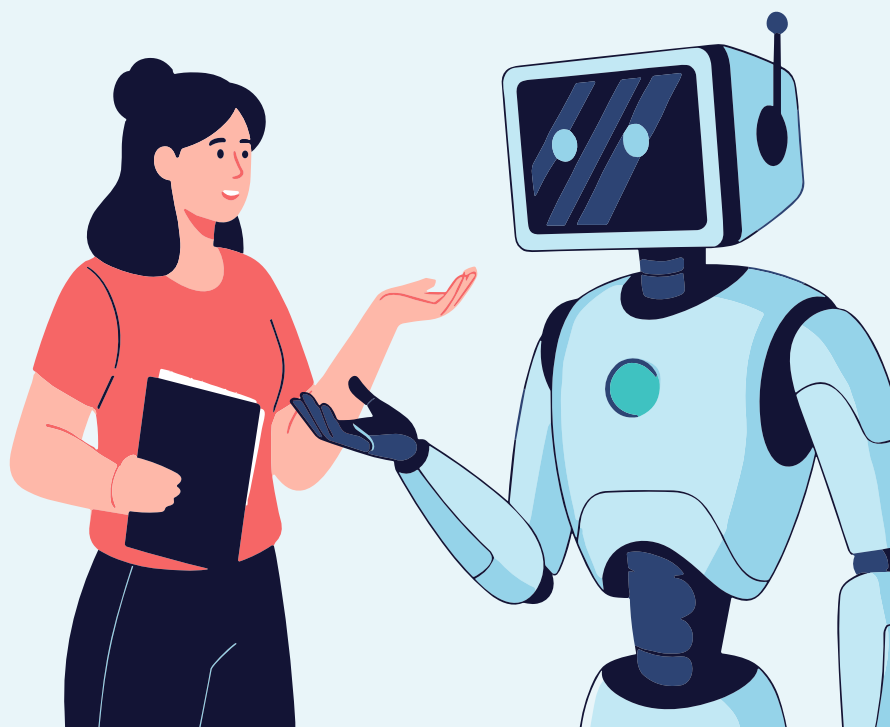
Parce que le numérique est un projet de société et qu'il exclut s'il n'est pas accompagné, il nous appartient de le rendre utile, accessible et responsable.

Je compte sur notre engagement à tous pour faire de la Somme un territoire pionnier en matière de numérique inclusif et durable, dans la droite ligne de ce que nous avons toujours su faire en matière d'innovation au service de nos habitants.

Encore merci de votre confiance et bonne lecture.

L'Intelligence artificielle, un levier pour les collectivités

L'intelligence artificielle transforme déjà le fonctionnement des collectivités et les services rendus aux citoyens. Face à ces enjeux, Somme Numérique a un rôle essentiel pour accompagner un usage souverain, sécurisé et responsable de ces nouveaux outils.



L'IA, c'est quoi ?

D'après la définition de la CNIL*, « l'intelligence artificielle est un procédé logique et automatisé reposant généralement sur un algorithme et en mesure de réaliser des tâches bien définies ».

Plus concrètement, l'IA s'appuie sur des infrastructures informatiques souvent très puissantes permettant des traitements de données en masse ; on parle alors de puissance de calcul. Les enjeux pour les collectivités résident surtout dans la maîtrise des données utilisées pour alimenter leurs requêtes et les réponses générées.

L'intelligence artificielle a des domaines d'application si étendus qu'elle engendre une révolution dans quasi tous les métiers parmi lesquels la médecine, les armées, l'enseignement, l'informatique ou encore la communication.



Dans nos collectivités, on la retrouve au quotidien :

- **Chatbot** pour répondre aux administrés par écrit (ex : horaires d'ouverture de la Mairie ou pour des démarches administratives) ;
- **Callbot** pour accompagner les usagers par une assistance vocale totalement autonome ;
- **L'aide à la décision** avec le traitement de données en masse comme par exemple pour prédire un risque de crue, affiner les prédictions météo, des fuites sur un réseau d'eau potable, anticiper le comportement d'un feu de forêt ; ou encore optimiser les tournées de collecte de déchets... ;
- **La génération de contenus** comme des comptes-rendus, des analyses synthétiques, des images et même de la musique.

L'intelligence artificielle est certes en train de transformer nos métiers et notre savoir-faire mais d'après la CNIL « l'IA ne remplacera pas l'humain, mais elle augmentera ses capacités ».

« L'IA ne remplacera pas l'humain, mais elle augmentera ses capacités. » LA CNIL

* Commission nationale de l'informatique et des libertés

Pourquoi Somme Numérique doit agir ?

L'équilibre entre bénéfices et risques est souvent fragile lorsqu'on utilise l'intelligence artificielle. Les gains de productivité ou la suppression de tâches fastidieuses peuvent engendrer des fuites de données ou des dépendances affectant la continuité de service.

Somme Numérique peut apporter des réponses en termes de souveraineté.

- En proposant une alternative pour maîtriser notre dépendance aux géants de l'IA, pour se prémunir des ruptures de services arbitraires liées à des tensions géopolitiques par exemple ;
- Pour se protéger des hausses tarifaires annoncées. Le coût de l'IA va exploser ces prochaines années. Les sommes astronomiques dépensées par les industriels seront répercutées sur les prix d'accès au service ;
- En mutualisant ses ressources pour proposer des outils adaptés aux besoins des collectivités et des partenaires régionaux.



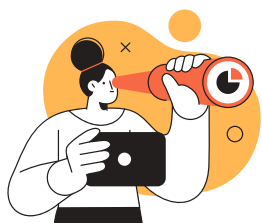
Par où commencer ?

- En proposant une plateforme IA souveraine directement hébergée dans son data center pour empêcher tout risque de fuite de données ;
- En accompagnant les agents et les élus dans la formation et l'utilisation de l'IA dans un cadre professionnel comme nous avons pu le faire avec l'IA Tour en 2025 ;
- En assurant le montage des dossiers de financement auprès des instances nationales et européennes.

Dès la rentrée, ces sujets feront l'objet de réflexions portées par la nouvelle gouvernance de Somme Numérique.

Prochaines étapes pour le syndicat mixte :

Construire une feuille de route IA d'ici la fin 2026



Sensibilisation :

Sensibiliser les équipes aux enjeux et bonnes pratiques



Diagnostic :

Identifier les besoins prioritaires



Expérimentation :

Tester des outils sur des cas concrets



Mutualisation :

Explorer des partenariats avec d'autres acteurs publics

Une nouvelle gouvernance

À la suite des élections municipales et communautaires 2026, le syndicat mixte d'aménagement numérique de la Somme a nommé sa nouvelle présidence et son nouveau bureau. Ce Bureau renouvelé permet désormais à chaque territoire de disposer d'une représentation dans l'exécutif du comité syndical.

→ **1 Présidente :** Margaux DELÉTRÉ

→ **3 Vices-présidents :** Laurent PARSIS, Brigitte LHOMME, Maxime GIGNON

→ **13 autres membres du bureau :** Christian DE CAFFARELLI, Hervé BAYARD, Frédéric LECOMTE, Mélanie BERAUD, Jean-Dominique PAYEN, Jean-Philippe DELFOSSE, Jean-Marie PECQUET, Louis QUEVAUVILLERS, Baptiste TRIPET, Philippe PLAISANT, Bruno VAQUEZ, Jean-Charles VITAUX, Vincent PENON

Le Conseil syndical :

CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Margaux DELETRÉ, Brigitte LHOMME, Françoise MAILLE-BARBARE, France FONGUEUSE, Jocelyne MARTIN, Pascal BOHIN

CA AMIENS MÉTROPOLE :

Esra ERCAN, Anne-Sophie VOZARI, Isabelle RAMBOUR, Maxime GIGNON, Léon DEFFONTAINES, Gauthier DE CLERCK

CA BAIE DE SOMME :

Laurent PARSIS, Jean GORRIEZ, Hervé BAYARD, Stéphane DELOISON

CC AVRE LUCE NOYE :

Christian DE CAFFARELLI, Philippe MAROTTE

CC PAYS DU COQUELICOT :

Hervé BAYARD, Pascal DEKYDTSPOTTER

CC EST DE LA SOMME :

Frédéric LECOMTE, Julien GOUBRON

CC DU GRAND ROYE :

Mélanie BERAUD, Marjorie DELAPORTE

CC HAUTE SOMME :

Jean-Dominique PAYEN, Philippe PONCHON

CC NIEVRE ET SOMME :

Jean-Philippe DELFOSSE, Ludovic ROHAUT

CC PONTIEU MARQUENTERRE :

Mathieu DOYER, Jean-Marie PECQUET, Jean-René SAVE



CC SOMME SUD OUEST :

Louis QUEVAUVILLERS, Isabelle DE WAZIERS, Hervé HESSE

CC TERRE DE PICARDIE :

Guillaume ANCELET, Baptiste TRIPET

CC TERRITOIRE NORD PICARDIE :

Jacques MASSET, Philippe PLAISANT, François DURIEUX

CC VAL DE SOMME :

Denis DEMARCY, Bruno VAQUEZ

CC DES VILLES SŒURS :

Robin DEVOGELAERE, Eddie FACQUE, Jean-Charles VITAUX

CC DU VIMEU :

Guy HAZARD, Vincent PENON

Vous êtes les bienvenus sur les événements à venir :

→ Smart Cities Tour

Jeudi 10 septembre 2026

De 8 h 30 à 16 h 30 - Quai de l'innovation
93 rue du Hocquet - 80000 Amiens

Organisé par Smart City Mag, Infranam, la Banque des territoires et Somme Numérique

→ Tour de France de la Transformation Numérique des Territoires

Mardi 29 septembre 2026

De 9 h à 17 h 30 - 3 rue Jeanne d'Arc
60200 Compiègne

Organisé par la DINUM

→ Parlement du numérique des territoires

Jeudi 5 novembre 2026

De 9 h 30 à 16 h 30 - Nouvelle Scène
8 boulevard de l'avenir - 80190 Nesle

Organisé par la Région Hauts-de-France et Somme Numérique

Renseignements : communication@sommenumerique.fr